

DEMEUSE Marc ; BAYE Ariane ; STRAETEN Marie-Hélène ; NICAISE Julien & MATOUL Anne (éd.). *Vers une école juste et efficace : vingt-six contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation : une approche internationale*. Bruxelles : De Boeck, 2005. – 627 p. (Économie, société ; région)

Cet ouvrage, composé de vingt-six contributions, propose une approche internationale des thèmes de l'efficacité et de l'équité des systèmes d'enseignement et de formation. Il prolonge la réflexion d'un colloque organisé à Liège en septembre 2003 par l'Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation (ADMEE), sur la place de l'évaluation, entre équité et efficacité. Ces deux notions, souvent présentées comme contradictoires, sont envisagées l'une après l'autre avant d'être confrontées dans une dernière partie qui pose la question de leur complémentarité.

La première partie rassemble une série d'analyses sur la notion polysémique d'efficacité. M. Demeuse, A. Matoul, P. Schillings et R. Denooz synthétisent les principales acceptions du terme qui seront employées par la suite (chap. 1). La première définition présente l'efficacité comme le rapport entre les quantités produites et les facteurs de production engagés. J.-J. Paul (chap. 2) propose ainsi de sortir des appréciations subjectives d'experts sur les systèmes éducatifs pour procéder à une analyse de leur efficacité, tant interne (en retenant comme variables la dépense intérieure d'éducation, la répartition des moyens...) qu'externe (salaire de sortie, durée de recherche du premier emploi...). J. Bourdon retient la même définition (chap. 4) pour tirer les leçons de multiples enquêtes internationales et tenter d'isoler, au sein des pays en développement, les facteurs d'un meilleur pilotage des systèmes éducatifs. Toutefois, cette définition qui insiste sur la rationalisation des moyens, ne permet pas toujours de distinguer clairement l'efficacité de l'efficience. Certains auteurs préfèrent donc définir l'efficacité comme le choix pertinent des facteurs permettant d'atteindre un objectif. C'est cette conception qui est au fondement de l'étude de A. Si Moussa et F. Tupin sur l'efficacité sociale du sous-système ultrapériphérique que constitue l'île de la Réunion dans le système éducatif français. Ces auteurs montrent que si l'école réunionnaise a incontestablement fait des progrès dans l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement, l'application des objectifs de la métropole se fait toujours sur le modèle de l'« assimilation », ce qui n'est pas sans poser des problèmes identitaires (chap. 6). M. Crahay pour sa part, rappelle que ces études sur l'efficacité ont souvent pour principale limite de buter sur la colinéarité des variables dont elles entendent montrer la corrélation. Il en appelle donc à un pluralisme méthodologique, et en particulier à l'usage de l'expérimentation, pour résoudre ce pro-

blème (chap. 5). Enfin, l'efficacité est abordée à travers le courant théorique anglo-saxon de l'*effective school improvement* (« l'amélioration des pratiques éducatives conduisant à une plus grande efficacité des établissements scolaires ») qui se fonde lui-même sur deux champs de recherche différents : la *school effectiveness* (« l'école efficace », étudie le plus souvent quantitatives et macroscopiques sur les facteurs de réussite d'une école) et le *school improvement* (« l'amélioration des pratiques éducatives », approche plus qualitative de praticiens et pédagogues). Ainsi B. P. M. Creemers, après avoir analysé la spécificité de ces deux champs tente d'en montrer les liens théoriques et les complémentarités pratiques (chap. 3) alors que G. A. Jones soutient la thèse que la *school effectiveness* correspond à l'irruption dans le domaine de l'éducation d'une forme dépassée de taylorisme caractéristique de ce qu'il appelle une « Mcdonaldisation » de la société (chap. 7).

La deuxième partie est consacrée au concept d'équité. M. Demeuse et A. Baye précisent tout d'abord pourquoi il est préférable de parler d'équité plutôt que d'égalité. Cette dernière notion ne permet pas toujours de prendre en compte les origines sociales et scolaires des élèves et renvoie à de multiples objets (égalité d'accès, égalité des chances etc.). Ils proposent ainsi d'envisager plusieurs formes d'équité à des moments différents de l'action éducative (chap. 8). Dans une approche historique, M. Demeuse met ensuite en évidence les différentes étapes de la « marche » vers plus d'équité du système éducatif belge francophone : la gratuité de l'enseignement et la généralisation de l'obligation scolaire, la volonté d'égaliser les différentes filières, et plus récemment les politiques de discrimination positive (chap. 10). G. Francia fait de même pour la Suède et rappelle les dispositifs supposés garantir les différents droits des élèves : le droit à l'égalité d'accès, à l'égalité de ressources, à l'égalité de résultats et à la différence et au libre-choix (chap. 11). Par ailleurs, elle montre avec L. Moreno Herrera et T. Englund comment le discours sur le concept « d'équivalence » développé dans ce pays à la fin des années 1990 correspond au besoin de donner plus de cohérence, et donc d'équité, à un système qui se décentralise, sans pour autant tomber dans l'excès d'uniformisation synonyme de faible efficacité (chap. 9). L'équité est ensuite étudiée à travers plusieurs variables. 1/ Les moyens alloués à l'action éducative : M. Demeuse et J. Nicaise rappellent les débats théoriques concernant la mise en place des politiques de discrimination positive aux États-Unis, en France et en Belgique (chap. 12). 2/ Le type de filière suivie par les élèves : M. Demeuse, D. Lafontaine et M.-H. Straeten étudient les performances scolaires des élèves belges de 15 ans en fonction de leur parcours et montrent comment s'effectue une « sélection drastique »

au sein du système éducatif francophone de Belgique (chap. 13). 3/ Le lieu de résidence : B. Delvaux construit trois échelles spatiales afin de montrer comment différentes logiques de ségrégation urbaine se combinent pour créer une ségrégation scolaire des élèves d'écoles primaires belges (chap. 14). 4/ Le type d'établissement fréquenté : A. Blanchet, K. Daepfen, J. Leutwyler et E. Stocker étudient les processus d'orientation dans le canton de Vaud en Suisse et montrent qu'ils varient fortement selon les établissements, et ce malgré la mise en place d'une procédure d'évaluation clairement formalisée depuis les réformes de 2000 (chap. 15). 5/ Le sexe : C. Blondin et D. Lafontaine examinent les disparités de résultats des garçons et des filles dans plusieurs enquêtes internationales, par matières (chap. 16). Cette partie se termine sur la question des indicateurs. J. Nicaise, M.-H. Straeten, A. Baye et N. Demeuse présentent les réflexions du Groupe européen de recherche sur l'équité des systèmes éducatifs (GERESE) sur la construction d'un système européen d'indicateurs d'équité (chap. 17) et A. Baye, C. Mainguet et A.-F. Mossoux réfléchissent à la construction d'une batterie d'indicateurs sur l'enseignement et la formation continue, avant de l'appliquer au cas de la Wallonie en Belgique. Elles montrent que si ces indicateurs ne permettent pas de fournir une mesure holistique de l'équité et de l'efficacité de la formation des adultes, elles ouvrent d'importantes pistes de recherche sur les raisons qui pourraient expliquer que les Wallons soient si « démotivés » à l'idée de se former tout au long de la vie (chap. 18).

Dans la troisième partie, les auteurs confrontent les concepts d'équité et d'efficacité. Plusieurs pensent qu'ils peuvent mutuellement s'enrichir. Pour M. Demeuse, M. Crahay et C. Monseur, ils sont même indissociables, puisqu'est « efficace le système d'enseignement qui, tout en élevant le niveau moyen des connaissances, réduit la variance générale des résultats » (chap. 19 ; p. 393). P. de Villé aboutit à la même conclusion en tant qu'économiste, même s'il envisage l'éducation comme un bien semi-public traversé par de multiples asymétries d'informations (chap. 20). G. Solaux étudie les liens entre l'efficacité interne des systèmes éducatifs des pays en développement et leur équité, mesurée par l'égalité d'accès à l'éducation. Il montre que ces deux notions sont théoriquement liées au moment de définir les politiques publiques, mais que concrètement, « l'équité risque d'être abandonnée au profit de l'efficacité lorsque le développement de l'école repose essentiellement sur des investissements privés » (chap. 21 ; p. 423). M. Carnoy réfléchit au rôle de l'État dans la conciliation des deux objectifs. Il doit selon lui aller à l'encontre des thèses élitistes en vogue et s'attacher à la fois à la massification de l'accès au système éducatif et à la focalisation sur les

publics les plus démunis (chap. 22). B. Bayenet et J.-L. Demeusemeester étudient les conséquences en termes d'efficacité et d'équité des financements privés ou publics de l'enseignement supérieur : les deux objectifs sont conciliables au prix d'une politique active de bourses dans le premier cas et d'une progressivité de l'impôt dans le second (chap. 23). C. Monseur et M. Demeuse s'interrogent sur l'équité et l'efficacité des évaluations externes sans pouvoir apporter de réponse tranchée (chap. 24). D. Lafontaine se concentre sur l'évaluation des établissements scolaires : il est important de ne pas juger de leur efficacité uniquement à travers leurs résultats bruts (taux de réussite) mais au regard de leurs valeurs ajoutées, tout en veillant à relativiser la portée de ces derniers indicateurs (chap. 25). Enfin A. Baye étudie la publication de l'OCDE intitulée *les Regards sur l'éducation* et met en évidence une différence de traitement, non pas quantitative mais qualitative, entre les indicateurs d'efficacité et les indicateurs d'équité au détriment des seconds (chap. 26).

Cet ouvrage fait incontestablement le pari d'une grande diversité de contributions (trente trois auteurs issus de huit pays) sur deux notions aussi fondamentales que difficiles à saisir. Le lecteur peut y entrer de plusieurs manières : par pays (Suède, Angleterre, Belgique ou même analyse des enquêtes internationales sur les acquis des élèves), par thèmes (les pays en voie de développement, l'évaluation) ou par niveau d'enseignement (du primaire à la formation continue). C'est ce qui en constitue à la fois la richesse et la principale limite. L'ouvrage ne fournit jamais de cadre d'analyse général des notions d'équité et d'efficacité, permettant de lier entre elles les contributions. L'introduction se borne à énoncer les principales interventions et la conclusion de B. Delvaux, M. Demeuse et V. Dupriez est résolument orientée sur le cas du système éducatif belge pour poser la question de sa « régulation efficiente ». Ce choix a certes pour effet de ne pas enfermer le débat. Mais il ne permet pas toujours de donner à l'ouvrage la cohérence attendue à la lecture du titre. Ce dernier peut être interprété comme un appel à plus d'efficacité et d'équité des systèmes éducatifs, évolution qui n'est pas neutre sur le plan politique. Le lecteur reste donc avec l'impression finale que le gain en efficacité est certes compatible avec une meilleure équité, mais il ne voit pas forcément en quoi il serait souhaitable, sauf à admettre le bien-fondé scientifique de la recherche d'une plus grande efficacité qui n'est justement pas développé dans l'ouvrage.

Xavier Pons

CEVIPOF, Fondation nationale des sciences politiques